



FICHE SYNTHÉTIQUE DE RESTITUTION DES ACTIONS ET INTERVENTIONS DES CONSEILLERS AU NOM DU CROA NORMANDIE

Nom du conseiller/ de la conseillère	Muriel Lorieau-Ponthieu
Date	Le 03.12.2021
Nom de l'Institution <i>ex : Mairie de, Préfecture</i>	CROA AG Table ronde CONSTRUIRE AUTREMENT : ECONOMIE CIRCULAIRE ET REEMPLOI
Lieu :	Le Hangar zéro Le Havre
En présence de :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frédéric Denise, architecte ▪ Emmanuelle Onno, Région Normandie ▪ Chloé Saint-Martin, ADEME ▪ David Groix, les Bâtisseurs ▪ Christophe Lucas, CODAH ▪ Thomas Peron, SOCOTEC ▪ Michel Klein, MAF ▪ Muriel Lorieau-Ponthieu, CROA Normandie ▪ Claire Thinon, CROA Normandie
Objet : <i>Ex : AG, conférence de presse, RDV suite demande CROA, manifestation publique</i>	<p>Quelques mots, en résumé sur les interventions de la table ronde : CONSTRUIRE AUTREMENT : ECONOMIE CIRCULAIRE ET REEMPLOI</p> <p>La thématique du réemploi prend de l'ampleur depuis 2/3 ans. Le gisement des déchets du bâtiment est de 42 MT/an. 67% des déchets sont valorisés avec un taux plus élevé pour les déchets inertes tels que le bois, les métaux ; le reste étant peu valorisé : l'objectif étant notamment de ne pas produire de nouveaux déchets en les valorisant.</p> <p>En 2020, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, incite au réemploi dans la commande publique. On note l'évolution du diagnostic déchets en Diagnostic Produits, Equipements, Matériaux, Déchets (PEMD) et l'obligation de traçabilité pour les entreprises.</p> <p>La Région Normandie, 1^{ère} région française dotée d'un plan Déchets et d'une stratégie d'économie circulaire</p> <p>Le nouveau cadre réglementaire impose à la région Normandie, une planification des installations ayant pour fin de réceptionner les volumes de déchets par la création de filières de réemploi et la mise en place d'une stratégie en économie circulaire en Normandie en vue de généraliser les bonnes pratiques, le rapprochement de l'offre et de la demande. C'est aussi le moyen de préserver les ressources.</p> <p>La planification des installations de gestion des déchets a pour objectif de valoriser 70% des déchets du BTP.</p> <p>On voit émerger des projets en région Normandie : Le Hangar Zéro au Havre (Archipel Zéro architecte), la Grande Halle à Colombelles (Encore Heureux architecte) & Le WIP, ABRI, ATD, ABBEI, ...</p> <p>Un réseau d'acteurs se constitue sur le territoire permettant ainsi de sensibiliser et former. Le club NECI : club Normand de l'Economie Circulaire anime un réseau d'acteurs normands. La région a formé plus de 80 collectivités en vue de faire émerger les marchés dans la commande publique.</p> <p>Le réemploi & l'assurance</p> <p>Pour les assureurs et notamment la MAF, l'architecte porte la responsabilité ; le régime de la loi Spinetta de 1978 est de rigueur.</p> <p>Le réemploi vise le matériau en lui-même. « L'utilisation d'une porte reste celle d'une porte », Un matériau réemployé doit pouvoir justifier d'une durabilité à minima de 10 ans dès qu'il est réinstallé dans un ouvrage, à réception des travaux, avec un schéma de traçabilité impliquant des acteurs compétents. L'entreprise doit obtenir une extension de garantie sur les produits mis en œuvre.</p> <p>La MAF souligne qu'elle ne limite pas les initiatives en matière d'innovation. Le cadre assurantiel se construit : contribution avec le CSTB, liste de matériaux, ..., groupe de travail.</p> <p>Des projets qui initient le réemploi</p>

	<p>Frédéric Denise, architecte, co-fondateur du Hangar Zéro nous présente le lieu et l'ouvrage conçu à partir de ressources de réemploi : containers, structures métalliques, structures bois, isolants thermiques, portes, fenêtres, appareils de plomberie, radiateurs, ... terre crue et matériaux biosourcés... C'est un bâtiment sobre en énergie et en ressources.</p> <p>La ferme des Possibles à Stains (93), ... pour laquelle il a été mis en œuvre des principes de conception bioclimatique associés à des ressources locales, bâtiment à l'impact carbone faible : matériaux de réemploi, biosourcés, Bois, Terre, Paille ...</p> <p>La mise en œuvre de ces solutions innovantes, a été permise par une ambition forte et par une collaboration entre différents acteurs motivés (<i>Frédéric Denise, Archipel Zéro, Bellastock, ...</i>)</p> <p>Frédéric Denise affirme que ces projets l'ont amené vers une nouvelle façon d'exercer qui implique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plus de recherches, plus de concertations ; ✓ Plus d'acteurs, des rôles partagés ; ✓ Plus de détails techniques ; ✓ Nécessite une meilleure connaissance de la réglementation ; ✓ D'accepter la navigation à vue ; ✓ Construire pour un réemploi ultérieur. <p>Et de nouvelles missions émergent telles que le Diagnostic ressources, le sourcing et le MOE réemploi.</p> <p>Le rôle de la collectivité</p> <p>Le contexte réglementaire de la loi AGEC permet de mettre en œuvre sensibiliser, informer. Le Havre Seine Métropole a mis en place des actions telles que le rendez-vous du réemploi et du recyclage avec le salon réinventif et la mise en œuvre d'un réseau de recycleries dont les projets verront le jour pour 2022-2023.</p> <p>La collaboration indispensable du contrôleur technique</p> <p>L'intervention du contrôleur technique doit intervenir dès le départ, à la phase de conception.</p> <p>Il s'agit ici de simplifier le classement réglementaire de l'ouvrage et de vérifier que le processus de conception est adapté à la destination. Une ambition commune et impliquée MOA / MOE permet une consultation collégiale sur le projet et facilite la mise en œuvre de solutions. L'autorisation réglementaire conseillée pour ce type de projet est celle du permis d'expérimenter.</p> <p>Dès 2022, la SOCOTEC rentre dans un partenariat avec le booster du réemploi.</p>
Sujet, problèmes posés	
<p>Quel était l'enjeu ?</p> <p><i>Ex : Représenter (le CROA), informer (sur ?), revendiquer (quoi ?), défendre (quoi ou qui ?), proposer (quoi ?), décider ou conclure une convention (avec qui et pourquoi ?), ...</i></p>	
<p>Qu'est-ce que vous avez apporté ?</p> <p>En quoi votre présence a été utile aux architectes ?</p>	
<p>Y a-t-il une suite ?</p> <p><i>Ex : Signature charte, nouveau RDV, groupe de travail à former, ...</i></p>	
<p>Documents remis :</p> <p>Liste <i>(transmettre les documents au CROA)</i></p>	
Autres remarques	